

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 6 JUILLET 2015

Nombre de Conseillers : 37
En exercice : 37
Présents : 27
Pouvoirs : 7
Votants : 34

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 30/06/2015

Le 6 Juillet 2015, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Jean-Claude AUBERT, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Jean-José BETTIOL (remplace Daniel DOMPOINT), Hubert BONNET, Christine CIOLFI, Brigitte COULON, Pascal CUNY, Françoise DUVILLARD, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Yann GALLEY, Bernard GRISON, Béatrice GUERIN, Bruno HENRY, Gaëlle LICHTLE, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Marie-Christine THEVENET (Remplace Raymond MOUSSY), Claude TRASSARD, Dominique VIAL.

Absents excusés : Isabelle ACHARD (pouvoir Bruno HENRY), Christian BAISE (pouvoir Etienne SERRAT), Noël CHEYNET, Daniel DOMPOINT (remplacé par Jean-José BETTIOL), Yves DUMOULIN (pouvoir Richard SIMMINI), Jacky DUTRUC (pouvoir Marc PECHOUX), Chantal NOEL, Vincent LAUTIER (pouvoir Bernard REY), Sylvie MICHEL (pouvoir Béatrice GUERIN), Raymond MOUSSY (remplacé par Marie-Christine THEVENET), Michel RAYMOND, Frédéric VALLOS (pouvoir Françoise DUVILLARD)

Secrétaire de séance : Hubert BONNET

OBJET : FINANCES – Budget Assainissement Collectif 2015 – Décision Modificative n°1

Mme Brigitte COULON, Vice-Présidente chargée des Finances, présente la proposition de décision modificative n°1 du Budget Assainissement Collectif qui s'équilibre :

- en section de fonctionnement à 232 000 €
- en section d'investissement à 100 000 €

Cette décision modificative permet :

- ✓ de prendre en compte une nouvelle recette liée à la correction de l'excédent cumulé des budgets assainissement des communes (+227 000 €), qui permet d'augmenter les crédits de dépenses pour les prestations de services, les travaux d'entretien et les études,
- ✓ de transférer en investissement 100 000 € de crédits supplémentaires.

Ces nouveaux crédits sont répartis sur différents programmes d'investissement et en dépenses imprévues.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

➤ **ADOpte** la décision modificative n° 1 du budget Assainissement Collectif 2015 suivante, en euros :

D/R	n opé	Chap	Compte	Service	FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
					Libellés	Modification de crédits (€)	Modification de crédits (€)
R		75	758	01	Excédent d'exploitation reporté de 2014		227 000,00
R		77	778	8131	Remboursement par assurance		5 000,00
D		011	604	811	Prestations de services	25 000,00	
D		011	6152	811	Travaux d'entretien	30 000,00	
D		011	617	811	Etudes	52 000,00	
D		022	022	01	Dépenses imprévues	25 000,00	
D		023	023	01	virement à la section d'investissement	100 000,00	
TOTAL						232 000,00	232 000,00

D/R	Opér.	Chap	Compte	Service	INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
					Libellés	Modification de crédits (€)	Modification de crédits (€)
D	HO	20	2031	01	régularisation de prorata de TVA 2014	10,00	
D	HO		2315	01	régularisation de prorata de TVA 2014	3,00	
D	38	23	2315	811	Raccordement STEP de Misérieux sur STEP de St Didier	10 000,00	
D	66	23	2315	811	Schéma directeur RPM	10 000,00	
D	69	20	2031	811	Etudes pour Programme 2016	30 000,00	
D		020	020	01	dépenses imprévues	49 987,00	
R		021	021	01	virement de la section de fonctionnement		100 000,00
TOTAL						100 000,00	100 000,00

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20150706-2015C67-FI
Affichage le :

10 JUIL. 2015

10 JUIL. 2015

A Trévoux, le 06/07/2015

Le Président,
Bernard GRISON

